

Plan d'aménagement général - Localité d'Eisenbach

FOND DE PLAN

Composé sur la base du PCH 2016, de la BD-LTC 2007 et 2010, de la BD-LORTHO 2013 et 2016

- Limite communale
- Limite parcellaire
- ▨ Bâtiment existant PCH (av.2016)
- ▨ Bâtiment supplémentaire à titre indicatif | Bâtiment supprimé ou pas de bâtiment (inventaire de terrain en 2013-2016)
- Rivière
- Ruisseau | Ruisseau souterrain ou temporaire
- Surface hydro-terrestre permanente | Zone humide
- Courbe de niveau: équidistance 5m | 25m

PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

▭ Délimitation du degré d'utilisation du sol

▭ Délimitation de la zone verte

ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES

Zones d'habitation

HAB-1 zone d'habitation 1

Zones mixtes

MIX-v zone mixte villageoise

MIX-v DP zone mixte villageoise Dasbourg Pont

MIX-r zone mixte rurale

Zones de bâtiments et d'équipements publics

BEP zone de bâtiments et d'équipements publics - équipements techniques alimentation en eaux potables, assainissement et rétention des eaux

Zones d'activités

ECO-c1 zone d'activités économiques communale type 1

ECO-c1 zone d'activités économiques communale type 1A - 'Auf dem Rank'

ECO-c2 zone d'activités économiques communale type 2

ECO-r zone d'activités économiques régionale

Zones de sports et de loisirs

REC-1 zone de sports et de loisirs - activités de plein air

REC-2 zone de sports et de loisirs - sports

REC-3.1 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires

REC-3.2 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires accueil et logement de service, activités du secteur HORECA

REC-6 zone de sports et de loisirs - Parc

Zones spéciales

SPEC-gst zone spéciale "garage et station-service"

SPEC-sap zone spéciale "sapinière"

SPEC-ca zone spéciale "coopérative agricole"

SPEC-ess zone spéciale "économie sociale et solidaire"

Zones de jardins familiaux

JAR zone de jardins familiaux

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier":

Dénomination de la ou des zones

COS max. **CUS** min.

CSS max. **DL** min.

ZONE VERTE

AGR Zones agricoles

FOR Zones forestières *

PARC Zones de parc public

VERD Zones de verdure

Remarque importante:

* Les zones forestières sont indiquées sur base de l'OS 2007 actualisée sur base de l'orthophoto 2013 (DOP), dans et sur le pourtour direct des agglomérations et des extensions à urbaniser. La délimitation des zones forestières à l'écart des zones d'agglomérations est indicative et doit faire, le cas échéant, l'objet d'un examen sur le terrain.

ZONES SUPERPOSÉES

▨ Zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

▨ Zones d'aménagement différé

▨ Zones délimitant les plans d'aménagement particuliers approuvés (délimitation à titre indicatif)

▨ Zones des "servitudes urbanisation"

N servitude "urbanisation - milieu naturel" | **Na** servitude "urbanisation - Natura 2000"

E servitude "urbanisation - eau" | **St** servitude "urbanisation - Stationnement"

P servitude "urbanisation - paysage" | **CV** servitude "urbanisation - coulée verte"

Couloirs et espaces réservés (à titre indicatif)

▨ couloir pour projets de canalisation pour eaux usées

Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal

▨ secteur protégé de type "environnement construit"

▨ constructions à conserver | petit patrimoine à conserver - à titre indicatif

▨ gabarits d'une construction existante à préserver - à titre indicatif

Zone de risques naturels prévisibles

▨ zone de risques d'éboulement ou de glissement de terrain

Zones d'extraction

▨ zones d'extraction

ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES

à l'aménagement du territoire

▨ Grands ensembles paysagers "Houe-Site - Kischpelt" (Ouest) & "Vallée de l'Our" (Est) (MAT 02.2021)

▨ Coupures vertes "CV06 - Hosingen-Süf" & "CV07 - Hosingen-Dick" (MAT 02.2021)

▨ Zone d'activités économiques régionale existante "Hosingen" (MAT 02.2021)

▨ Couloirs et espaces superposés Plan Sectoriel Transport "Contournement de Hosingen (E421/N7) & 'Sécurisation de la N7 entre la gratoire Fröbel et la gratoire Wangerhaard" (MAT 02.2021)

▨ Projets Plan Sectoriel Transport "Contournement de Hosingen (E421/N7) & 'Sécurisation de la N7 entre la gratoire Fröbel et la gratoire Wangerhaard" (MAT 02.2021)

à la protection de la nature et des ressources naturelles

zones Natura 2000 (MDDI, version 02/2015)

▨ zone protégée d'intérêt national et réserve naturelle (Source: MDDI, version 04.2018)

▨ Natura 2000 Flora-Fauna-Habitat-Schutzgebiet (MDDI, 09.2015)

▨ Natura 2000 Natura 2000 Flora-Fauna-Habitat-Schutzgebiet (MDDI, 09.2015)

▨ Natura 2000 Vogelschutzgebiet (MDDI, 09.2015)

▨ Natura 2000 Vogelschutzgebiet (MDDI, 09.2015)

▨ Nationale Naturschutzgebiete (MDDI, 04.2018)

▨ Nationale Naturschutzgebiete (MDDI, 04.2018)

à la protection des sites et monuments nationaux

▨ aux réseaux d'infrastructures de transport national (Source: AGI, mai 2014)

à la gestion de l'eau - zones inondables (TIMIS)

▨ HQ 10

▨ HQ 100

▨ HQ extreme

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles (à titre indicatif et non exhaustif)

Biotopes, habitats ou habitats d'espèces tombant sous le régime de l'article 17e/ou 20

source: habitats - PROCHROF, COL, etc. etc. biotopes - milieux couverts MDDI 2014, biotopes - zones urbanisées ou destinées à être urbanisées COS, etc. etc., Fonds Landschaftsbau 2011 - 2016, contrôle en procédure avec Orthophoto 2017 par CO3

Art. 17 H

▨ Art. 17 habitat - habitats espèces protégées

▨ Art. 17/20 habitat - habitats espèces protégées

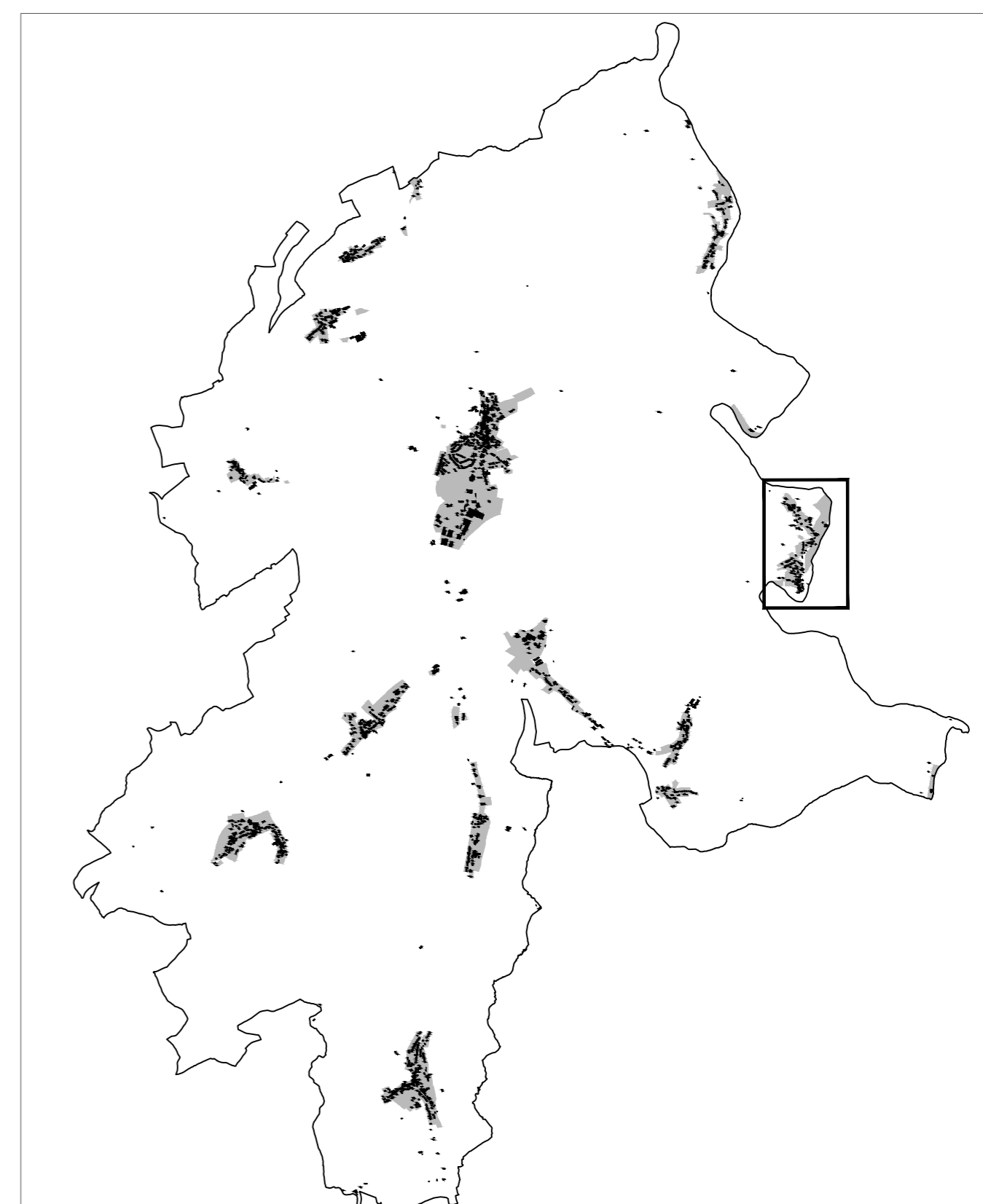
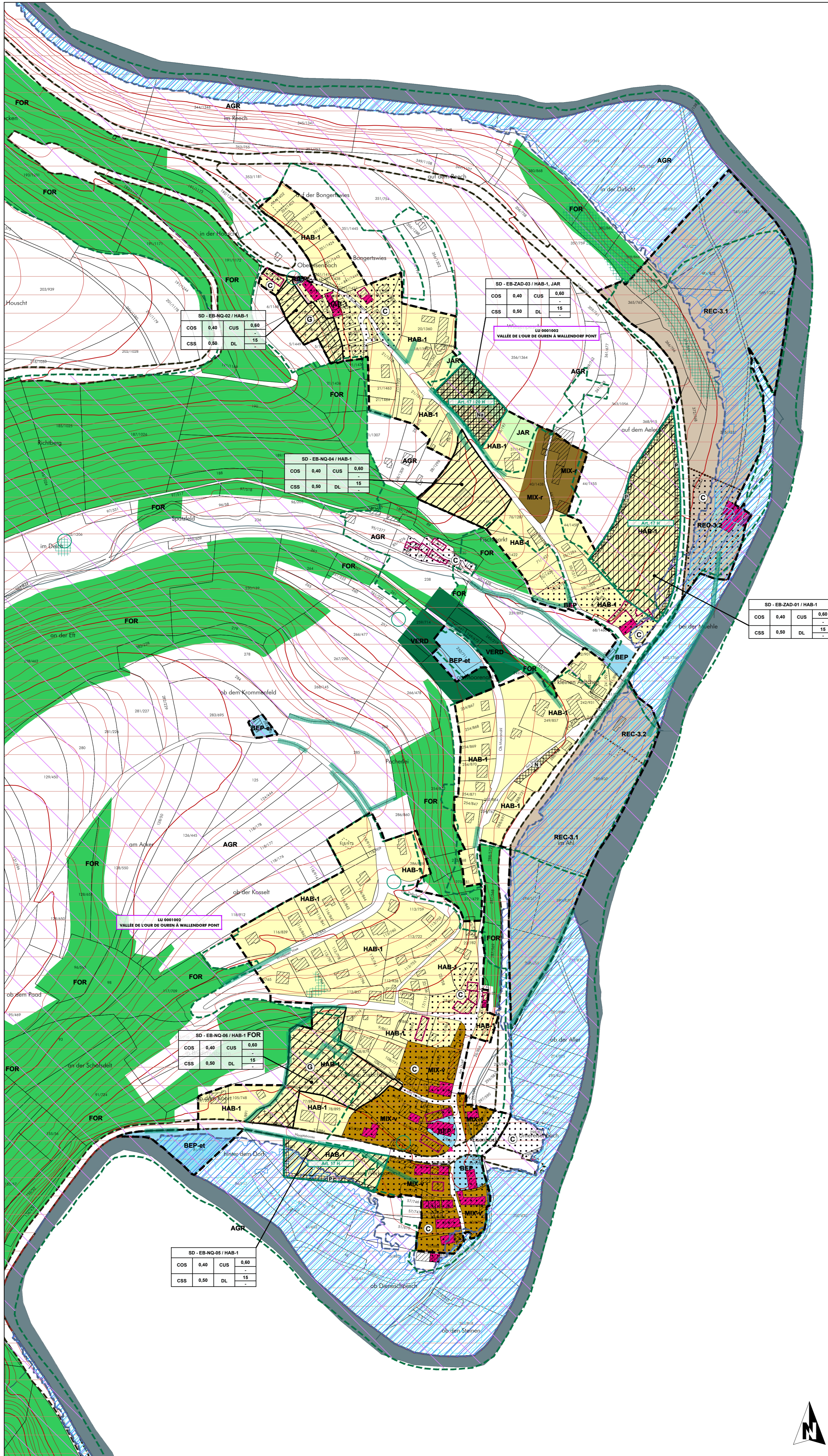
▨ Art. 17 biotope - éléments surfaciques protégés

▨ Art. 17 biotope - éléments linéaires protégés

▨ Art. 17 biotope - éléments ponctuels protégés

Lignes électriques

▨ à haute tension (Source: BD-LTC 2007)



Ref. n°: 74C/022/2017	
Approbation du Ministre de l'Intérieur	26.11.2018
Approbation du Ministre du Développement durable et des Infrastructures	23.07.2018

PCN 2016 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RÉSERVÉ À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG	COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES
BD-LTC 2007 et 2010 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RÉSERVÉ À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG	COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES
OBS 2007 - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT: DROITS RÉSERVÉ À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG	COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

COnccept COncil Communication
en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

CO3 s.à r.l.
3, bd. de l'Albatre
L-1124 Luxembourg
Tel.: (+352) 26 68 41 29
Fax: (+352) 26 68 41 27
Mail: info@co3.lu

Maître d'ouvrage:	Administration communale de Parc Hosingen		
Projet:	Plan d'Aménagement Général		
Objet:	Version coordonnée - Localité d'Eisenbach		

Modifications ponctuelles	Révisé	Approbation du Ministre de l'Intérieur	Approbation du Ministre de l'Environnement et du Climat et du Développement Durable
1 Wahlhausen-Dick, "Parc" Plans Directeurs Sectoriels	74C/027/2021	21.04.2022	28.02.2022

Échelle: 1 / 2.500	Plan n°: 1208_VC1_pag_EB
Indice: A	Date: 31.08.2021
Élaboré: C. Rabe	Contrôlé: U. Truffner
	Validé: U. Truffner